Vol. XLIX SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 21 JUILLET 1920 No 35

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

MANITOBA
PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
S LES MERCREDIS

communications concernant
l ou l'imprimerie devront être
:

Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

COUPS DE PLUME

Les fils de la France ont fêté cette année le 14 juillet avec éclat.

Dans la matinée ils ont déposé des fleurs sur le cénotaphe élevé en face de la Banque de Montréal à Winnipeg à la mémoire des héros morts durant la grande guerre.

L'après-midi a été consacré aux jeux sportifs et le soir il y eut grand banquet au Manitoba Hall.

Ce fut pour nous un agréable devoir de nous associer à nos frères dans cette démonstration grandiose, et, comme ils l'ont dit eux-mêmes à ce dîner familial.

Fils de la même mère, nous sommes bien en effet leurs frères par le sang bien que nés sur des territoires différents.

Si dans ce choc de la barbarie contre la civilisation les français ont bien mérité de la Patrie, on peut dire avec autant de vérité que la France a bien mérité du monde, car, dans ce combat gigantesque c'est bien la France qui de toutes les nations a le plus lourdement contribué en hommes, en argent, en territoire et par le sang à l'effroyable tribut.

La France foyer de l'univers intellectuel et savant a plus que jamais dans ces dernières années plané dans les régions de la véritable gloire et le monde s'est incliné devant elle.

Il est bien difficile pour nous de chanter dignement la gloire de la France quand déjà les plus grands écrivains l'ont fait dans des écrits que nous ne saurions imiter.

Tout de même elle a nos coeurs.

O France! Toi qui passait pour sceptique et légère auprès de ceux qui ne te connaissaient pas, combien au contraire n'as-tu pas prouvé au moment de l'adversité; comme tu étais croyante, sérieuse, tenace, calme et généreuse!

Tu as tracé un chemin d'une gloire impérissable par la vaillance de tes poilus, par tes sacrifices sans nombre supportés avec un stoïcisme merveilleux.

L'étranger a passé chez toi et il est revenu rempli d'admiration pour tes solides vertus et ta fortitude dans le malheur.

Les générations futures iront s'incliner devant les statues de tes brillants généraux, les Foch, les Joffre, les Gallieni, les Castelnau, les Pétain, les Mangin, les Lyantey—ils sont trop nombreux pour qu'on les nomme tous—mais, ces générations devront aussi s'agenouiller avec respect en face de ces innombrables croix qui se dressent au-dessus de ces innombrables tertres qui protègent les restes mortels de ces humbles mais héroiques soldats dont les noms, malgré leur gloire, seront inconnus de la grande foule.

Oui, pour ton coeur généreux, pour ton âme chevaleresque, pour ta gracieuse hospitalité, pour ta fine et suave gaité qui même à travers tes pleurs fait ton charme, pour ta foi et ton zèle de missionnaire du Christ par tous les pays, noble France, nous t'aimons et le monde t'admire.

* * *

Le Free Press de lundi dernier nous annonce que des prières ont été faites dimanche dernier dans toutes les églises anglicanes du diocèse de Rupert's Land, pour demander au ciel la pluie nécessaire pour sauver la récolte en danger.

Ces prières ont été faites sur la demande du Dean Coombes qui remplace l'Archevêque Matheson, actuellement en Angleterre.

Une pluie abondante est tombée dans tout le diocèse dans la nuit de dimanche à lundi.

Encore une fois le Free Press reconnait la nécessité de la protection divine (divine aid) dans les temps présents.

Allez demander au Free Press par exemple, d'encourager la prière à l'école et vous le verrez se fâcher tout rouge.

Quelle logique, ils ont tout de même ces messieurs!

* * *

S'il nous faut confesser que nous sommes nous mêmes portés trop souvent à ne prier que lorsque la peur nous prend, au moins l'on ne pourra nous taxer de cette ineptie qui veut à tout prix enlever à l'enfance le meilleur moyen d'apprendre à connaître Dieu et à le prier au moment du danger et de l'adversité.

* * *

Paroles de sir James Aikins, lieutenant gouverneur du Manitoba, à l'ouverture des nouvelles bâtisses du Parlement à Winnipeg :

"Cet édifice, dans sa beauté, sa force, son utilité est la "manifestation et l'expression de notre civilisation cana- "dienne et chrétienne au temps présent.

"Dédié aux pouvoirs législatifs et exécutifs du Ma- "nitoba, il proclame à tous, dans son majestueux silence, "le droit et le pouvoir d'un peuple libre de faire et de sou- "tenir les lois qu'il croit les meilleures pour sa gouverne, "l'accomplissement de ses devoirs et la préservation de "ses droits.

"Notre civilisation repose sur la chrétienté, dont les "deux grands principes sont les suivants :

"Tu aimeras ton Dieu de tout ton coeur, de toute ton "âme, de tout ton esprit et tu aimeras ton prochain com- "me toi-même."

"Sur ces principes repose toute loi.

"Dans l'espoir et afin que les lois que l'on édictera "soient conformes à ces principes, je proclame l'ouverture "de ce Capitole du Manitoba."

Ces paroles des lèvres de sir James Aikins ne surprendront personne.

Le lieutenant-gouverneur du Manitoba est un croyant et ce n'est pas la première fois qu'il donne au peuple de l'Ouest le modèle du grand citoyen.

Esprit cultivé, cerveau puissant, il est trop intelligent pour ne pas reconnaître l'action de la Providence Divine dans les choses humaines; mais évidemment, il a voulu donner une leçon de sagesse aux législateurs manitobains—il a choisi son heure—et tous les patriotes sincères devront le remercier de cet acte de courage, de cette parole en tous points digne d'un véritable chef d'Etat.

* * *

Cinquante ans ont passé depuis le jour où le Manitoba est devenu membre de la confédération canadienne.

Depuis trente ans l'on s'est évertué par tous les moyens possibles à neutraliser l'enseignement scolaire.

La constitution canadienne a été battue en brèche; l'on s'est moqué des décisions du plus haut tribunal de l'Empire, l'on a bravé impunément l'autorité du trône d'Angleterre, l'on a grossièrement déchiré et foulé aux pieds les traités les plus solennels; les luttes politiques se sont faites à l'aide du feu allumé par les passions de race, par le fanatisme religieux; l'on a chassé Dieu et la croix de l'école, l'on a enseigné au peuple que la justice est le droit du plus fort et l'on s'étonnerait aujourd'hui de sentir ce ferment révolutionnaire qui grossit et menace de faire rage bientôt dans nos plaines comme dans les grands centres industriels.

Non, non, qu'on ne s'étonne pas!

Espérons cependant que la seconde moitié du siècle nous donnera le spectacle d'un esprit nouveau et que la législation qui verra le jour dans les nouvelles bâtisses parlementaires sera plus en accord avec l'esprit chrétien qui est incarné dans la constitution canadienne.

JULES LEMAITRE et HENRY BORDEAUX

Ces deux noms, d'écrivains bien français, viennent de se réunir sur la couverture d'un livre savoureux.

Elu, l'année dernière, àl'Académie française, à la succession du critique des contemporains, le romancier de la Maison devait, selon la coutume, prononcer l'éloge de son prédécesseur. Il se plongea avec délices dans l'oeuvre multiple et touffue, que ce Jules Lemaître, aux allures toujours nonchalantes et paressuses, a su élever dans une langue admirablement nuancée. De ces cinquante volumes, il tira les matériaux d'un discours qui, malgré un méritoire effort de raccourci, gardait encore les proportions d'un livre. "Je ne sais pas sauter dans les cerceaux", s'en est-il excusé spirituellement. Malgré le tour piquant de cette explication, Henry Bordeaux a dû cependant, se résoudre à mutiler son travail, et l'Académie Française, au jour de la réception qui se célébra voici trois semaines, n'en a entendu que des fragments, d'ailleurs harmonieusement agencés.

Mais le discours primitif n'est pas perdu. Le voici qui paraît en librairie, nourri de quelques détials supplémentaires et éclairé de quelques illustrations.

Jules Lemaître évoqué par Henry Bordeaux, c'est une heureuse alliance de talents et de caractères. Encore que les deux écrivains soient séparés par de profondes dissemblances, un trait commun les unit dans l'âme et dans le style: tous deux sont intimement et purement français.

Aussi, l'autre jour, au Palais Mazarin, le grand amphithéâtre avait-il peine à contenir l'auditoire amicalement affriandé, qui tenait à recueillir, sur les lèvres d'un auteur éminemment sympathique, l'éloge d'un maître universellement regretté.

Bien qu'Henry Bordeaux, comme toute individualité nettement définie, ait ses détracteurs, il est goûté d'un immense public. Il attire et conquiert par ses idées claires et saines, autant que par la limpidité colorée de sa langue. Et, la même bonne fortune échut à Jules Lemaître. Malgré la bravoure tout-à-la fois souriante et passionnée qui, plusieurs années durant, jeta ce dilettante au plus fort de nos querelles politiques, il acheva sa carrière au milieu de l'amitié générale. C'est que, dans la crise intérieure qui, voici quelque vingt ans, déchira l'opinion française, et arracha cet ironique homme de lettres à son cabinet de travail, Jules Lemaître avait incontestablement interprêté et défendu l'âme de la France. Et, finalement, en dépit des victoires momentanées de l'esprit anticlérical et révolutionnaire, la France, quand Jules Lemaître s'éteignit, retrouvait son âme.

Il mourut, le 5 août 1914, en pleine mobilisation, dans son village natal, entre les mains de son vieux curé. Henry Bourdeaux retrace avec une mélancolique émotion, l'enterrement solitaire de cet homme qui en d'autres jours, eût traîné toute une élite et tout un peuple à ses funérailles. Mais, sur sa tombe endormie dans un petit cimetière de campagne, il montre la croix qui veille et, sur cette croix, en guise de couronne, il dépose cette simple phrase, empruntée au testament du disparu: "Je meurs dans la foi catholique."

Car c'est bien ainsi que mourut Jules Lemaître. La foi qui enveloppa et forma son adolescence et dont il avait toujours gardé un souvenir attendri et respectueux, vint auréoler ses derniers jours. A l'heure même où la jeunesse de France, unie dans un entraînement de viril enthousiasme, — auquel avaient contribué ses campagnes patriotiques—passait par le confessionnal et la Table Sainte, pour marcher à l'ennemi, l'illustre écrivain avouait ses fautes recevait son Dieu.

C'est bien l'image de notre patrie, avec ses retours et ses sursauts de foi, qui, chez les jeunes en plein essor comme chez les vieillards déclinants, dans l'élite intellectuelle aussi bien que dans le peuple; attestent la vitalité catholique de la race.

* * *

Au roc de la foi, Henry Bordeaux n'a pas eu besoin de seressaisir : il ne l'a jamais quitté.

Les lumières et les influences chrétiennes de son éducation n'ont cessé d'accompagner son oeuvre. Elles l'ont suivie et gardée, jusque dans les méandres où l'entraîna la peinture des moeurs et des passions.

Car l'auteur des *Yeux qui s'ouvrent* et de la *Neige sur les pas* ne saurait être confondu avec un conteur d'histoires édifiantes à l'usage des jeunes filles. Il ne faut pas mépriser ces honnêtes conteurs, ils ont leur utilité. Mais ce ne sont point leurs aimables et prudents récits qui pourront exercer une action profonde sur l'âme contemporaine ni combattre efficacement les effets de la littérature immorale.

M. Henry Bordeaux est un réaliste, et il ne craint pas de montrer ce qu'il voit. Mais, entre le romancier de la *Robe de laine* et l'école pessimiste et faisandée qui prétend accaparer le "réalisme", il se creuse trois différences capitales; le nouvel académicien, ne réservant pas de parti-pris le nom de "réalistes" aux tares et aux laideurs, s'efforce, au contraire, d'emprunter à la vie toutes les beautés et toutes les vertus qu'elle déploie sous nos yeux; n'admettant pas que le vice ait le droit de s'étaler crûment et complaisamment dans les livres, sous prétexte qu'il s'affiche effrontément dans le monde, il se garde, en général, de l'approfondir et s'abstient toujours de le flatter; enfin, refusant de voir une opposition inconciliable entre le réalisme et l'idéalisme, il élève constamment l'esprit de ses lecteurs qu-dessus des tableaux qu'il montre à leurs regards et, sans prédication, mais par le jeu normal des caractères et le logique enchaînement des faits, il les conduit à un dénoûment qui n'est pas moins conforme à la vérité que satisfaisant pour la conscience.

Aussi, rien d'étonnant qu'un de ses admirateurs ait pu classer sous ce titre : *Une doctrine de vie*, un recueil d'extraits tirés de ses ouvrages.

Doctrine de Vie, par l'origine et par le but. Car c'est, pour ainsi dire, des moëlles et des sucs de la vie qu'Henry Bordeaux a formé sa doctrine et c'est pour ennoblir, affermir et développer la vie qu'il a composé son oeuvre.

Le roman, déclarait-il voici quelque vingt-cinq ans, dans un de ses premiers essais de critique, ne doit pas être "un simple amusement" de l'esprit"; dans sa conception la plus haute, on doit y trouver le "bréviaire de la vie"; nous devons y verser "notre philosophie, notre morale, notre coeur." Et c'est bien la loi qu'Henry Bordeaux lui-même a pratiquée, dans ces nombreux volumes où tant de personnages, très réels et souvent très nobles, circulent à travers des péripéties émouvantes et simples, au milieu de paysages aussi vrais que pittoresques. Et cette même loi, il l'a également observée dans ses travaux de critique, où derrière les mots, il s'applique à découvrir les idées, où derrière les figures, il pénètre au vif des âmes. l'a suivie, enfin, cette loi maîtresse, et avec plus d'évidence encore, dans ses conférences, à la fois érudites et délicieuses, sur la famille française à travers les âges. La famille française, il n'y a point de sollicitude qui lui soit plus chère. On a pu condenser toute la synthèse de ses oeuvres dans un ouvrage intitulé, précisément, *le Roman de la Famille Française.* Il ne conçoit l'homme, l'homme intégral et moralement beau, que "relié par la race au passé et a l'avenir"; car l'homme, affirme-t-il, "ne tient sa grandeur et sa durée terrestre que de ses antiques origines et de ses espérances."

Une inspiration si élevée et si juste apporte à l'oeuvre d'Henry Bordeaux un élément quasi religieux.

Ce n'est point, je l'ai déjà noté, que l'écrivain se pose en prédicateur; il n'a même pas de prétentions apologétiques. Il raconte, il analyse des caractères, il peint des paysages, il noue et dénoue des intrigues. Il est pleinement et purement romancier. Mais, si la religion n'est pas visiblement mêlée à la trame de ses récits; si elle ne s'affirme que très rarement dans la conversation de ses personnages, elle intervient souvent, d'un mot, d'un souvenir ou d'un geste, aux heures décisives. Et, plus d'une fois les décisions de ses héros, la conclusion de ses péripéties sont la vivante paraphrase de cette définition, tombée de sa plume: "La religion donne seule à la vie la perfection d'unité."

Aussi comprend-on qu'Henry Bordeaux, mobilisé comme capitaine, intimement mêlé aux souffrances, aux vaillances et aux périls de nos soldats, chargé par l'état-major de raconter certaines épisodes épiques et glorieux, comme les batailles aux avancées de Verdun, se soit trouvé de plain-pied avec les héros. Ces hommes, dont il devait évoquer la bravoure et les exploits, ce n'étaient que les honnêtes et bons Français de ses romans, mis en présence du grand devoir et du suprême sacrifice. Il les reconnaissait. Et M. Henry de Régnier, qui recevait le nouvel académicien sous la coupole, a dit fort juste au sujet des livres de guerre écrits par le capitaine Henry Bordeaux. Rappelant qu'autrefois, le poëte de *Britannicus* et *d'Athalie* fut choisi par Louis XIV comme historiographe de ses campagnes, M. de Régnier a fait observer qu'Henry Bordeaux avait su remplir les mêmes fonctions que Racine, avec la verve de Corneille.

Que nos amis de l'étranger, soucieux de mieux connaître à la fois la littérature française et l'âme de la France, recherchent l'une et l'autre chez un écrivain comme Henry Bordeaux. Tant d'autres ne leur donneraient que l'illusion de notre langue et la caricature de nos moeurs. . .

François Veuillot.

LA FIN D'UNE DYNASTIE

Une dépêche de Madrid annonce la mort, en cette ville, de la princesse Eugénie, ex-impératrice de France sous le second Empire napoléonien. Celle dont le nom fut si souvent mêlé aux événements de la période qui se termina par la malheureuse guerre franco-prussienne de 1870, celle qui étonna l'Europe par sa beauté, son énergie, son goût du luxe et, plus tard, par ses infortunes, est allée rendre le dernier soupir aux lieux mêmes qui l'avaient vu naître. Au milieu de ses épreuves, cette dernière consolation était réservée à l'ex-souveraine.

L'histoire de la princesse défunte est assez connue. Née à Grenade, dans l'Andalousie, d'un père espagnol et d'une mère écossaise, Marie-Eugénie de Montijo reçut son éducation en Espagne, en France et en Angleterre. C'est au cours de ses voyages avec sa mère que Napoléon III, qui venait de se faire proclamer empereur, la remarqua et décida d'en faire sa femme. Le mariage eut lieu avec une pompe extraordinaire, en l'église de Notre-Dame de Paris. Un fils naquit de cette union, le prince Impérial, tué plus tard dans une expédition contre les Zoulous, dans le sud de l'Afrique. L'impératrice Eugénie exerça une grande influence sur la politique de son mari, et parfois même elle remplaça celui-ci à la tête des affaires publiques.

Pierre de la Gorce a tracé de main de maître les phases du règne du second Empire. Napoléon III avait dit : "l'Empire c'est la paix". Malheureusement, il n'en fut pas ainsi, et, incapable de faire face aux lourdes obligations de la tâche qu'il avait assumée, à cause d'un caractère faible et indécis, le monarque se trouva bientôt aux prises avec les pays de l'extérieur. Ces difficultés augmentèrent de plus en plus jusqu'au jour où la Prusse écrasa la France à Sedan. Le nouvel empire croula et les souverains durent s'exiler. Ce fut à partir de cette date que commencèrent les infortunes de la princesse Eugénie.

Réfugiée en Angleterre avec son mari, elle tenta de ressaisir le pouvoir qui lui avait été enlevé. Mais ses efforts n'aboutirent à rien et la paix de Metz consacra définitivement la déchéance de la seconde dynastie napoléonienne. Quelque temps après, elle avait la douleur de perdre son mari. Elle abandonna alors tout le reste pour travailler à l'éducation de son fils. Celui-ci désireux de se signaler par quelque action d'éclat, obtint la permission de se joindre à une expédition anglaise contre les indigènes du Sud-Africain. Il y tomba victime d'une embuscade. De ce jour, la princesse Eugénie mena une vie de plus en plus retirée, appelant de tous ses voeux la mort qui la réunirait aux êtres chéris qu'elle avait perdus. Elle vécut en Angleterre, entourée de l'estime et de la vénération générale. En dépit de ses malheurs, elle se montra jours gaie, s'occupant des pauvres et des oeuvres sociales. Sentant sa fin prochaine, elle voulut revoir son pays natal, l'Espagne.

C'est là qu'elle vient de mourir, à l'âge avanvé de 94 ans. Récemment, elle avait subi une opération chirurgicale, dans l'espoir d'échapper à la cécité qui la menaçait. On avait annoncé que cette opération avait réussi au delà de tout espérance et que la princesse pourrait vivre encore longtemps. Le destin a renversé ces calculs. Elle a disparu, ne laissant que le souvenir d'une vie marque, moitié par le bonheur et la prospérité, moitié jar les épreuves et les infortunes.

Parsa mort se trouve close l'ère napoléonienne ainsi que l'histoire du second Empire français.—*La Presse.*

HOMMAGES RENDUS A MADAME ALBANI

Londres, 16.—Madame Albani, l'éminente cantatrice canadienne-française qui s'est acquise une renommée mondiale de prima donna, a été inscrite pour une somme de 100 livres sterlin ($488', sur la liste civile des pensions.

Marie Louise Emma Cécile Lajeunesse est née à Chambly, dans la province de Québec, au mois de septembre 1847. Son père, pianiste et harpiste de premier plan, lui avait inculqué les premiers principes de la musique. A 7 ans, elle faisait sa première apparition devant les feux de la rampe, dans la salle de spectacle connue sous le nom de "Mechanic's Hall", à Montréal. Au lendemain de ce début, elle avait étudié quelques années au Couvent du Sacré-Coeur du Sault au Récollet. En 1860, elle donna un récital devant le feu roi Edouard VII alors prince de Galles, qui s'était rendu à Montréal pour inaugurer le pont Victoria. A 18 ans, la brillante artiste se rendit à Paris où elle étudia sous la direction de Duprez et Benoist et plus tard sous celle de Lamperti, à Milan.

Sa carrière ne fut plus alors qu'une longue théorie d'éclatants succès.

Elle se fit entendre tour à tour sur toutes les grandes scènes italiennes jusqu'en 1872, date où elle fit son apparition à l'Opéra Royal Italien de Londres. Sa notoriété devint alors mondiale. La reine Victoria devant laquelle elle avait chanté à maintes reprises ne cessa durant son long règne de témoigner à Albani les marques de sa faveur. Elle lui conféra l'ordre Victoria, l'honora de la médaille du Jubilé en 1887 et lui fit remettre la cravante de l'ordre précitée à l'occasion de son Jubilé de Diamant. Albani se fit entendre subséquemment aux funérailles de l'illustre souveraine, puis à la réception donnée au Guilhall à Leurs Majestés le roi Edouard et la reine Alexandra. Ellefut honorée par le feu roi de l'Ordre du Mérite artistique, scientifique et musical.

En 1878, Albani devint l'épouse de l'imprésario Edward Gye, union dont elle eût un fils qui est actuellement membre du corps diplomatique anglais. Le talent de la cantatrice avait alors atteint toute sa plénitude. Elle cueillit successivement les lauriers les plus flatteurs sur les premières scènes d'Amérique, de Russie, d'Allemagne, d'Australie, du Sud Africain et du Canada. Lorsqu'elle jugea l'heure de la retraite arrivée, la cantatrice alla se fixer à Londres où elle demeure depuis plusieurs années.

Feu le Dr W. H. Drummond, le poète de "The Habitant", avait composé un poème en son honneur à l'occasion d'un récital donné à Montréal en 1896, dont le thème était imprégné de l'émotion qu'éveillait au coeur des Canadiens-français le pur cristal de la voix du "cygne de Chambly."

L'éminent critique d'art Ernest Gagnon, a également analysé en des pages dignes des anthologies, l'art subtil et nuancé de l'admirable virtuose.

LA SURVIVANCE DES NOTRES EN SASKATCHEWAN

Gravelbourg, 17.—Le septième congrès de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan à Gravelbourg, a obtenu un vif succès. Un grand nombre de délégués des divers centres franco-canadiens, voire même des représentants des groupes du nord, comme Prince-Albert, Sheel River, Debden, Saint-Denis et Howell y assistaient. Ces délégués furent reçus triomphalement à la gare par les gravelbourgeois. La petite ville avait été magnifiquement décorée. Un superbe arc de triomphe avait été érigé à l'entrée de la rue principale et à chaque habitation flottaient les drapeaux aux couleurs canadiennes et françaises.

Après une messe solennelle célébrée par M. l'abbé Kugener, curé de Redville, à l'église paroissiale, délégués et visiteurs se rendirent à la salle Saint-Jean-Baptiste, où devaient se tenir les séances du congrès. Au nom de la ville de Gravelbourg, M. Louis-E. Martel, président de la société Saint-Jean-Baptiste souhaita la bienvenue aux visiteurs. En termes appropriés, il démontra les aspirations des Canadiens-français de la Saskatchewan: travailler et lutter pour la conservation des droits et privilèges dont jouissent les Canadiens-français de l'Ouest. Ces droits sacrés sont le libre enseignement de notre langue à nos enfants, et le libre exercice de notre religion. Tout le problème de notre survivance dans l'Ouest est là.

Devoirs de l'Heure

M. Emile Gravel, premier vice-président de l'A. C. F. C., qui présidait la convention en l'absence du président général, M. J.-E. Morrier, a refait à grands traits l'histoire des luttes des Canadiens-français de l'Ouest, luttes qui ont motivé la fondation de l'association qui tient aujourd'hui une convention à Gravelbourg. Grâce aux organisations qu'ils ont instituées, les Canadiens-français sont maintenant plus en mesure de lutter avantageusement contre ceux qui cherchent constamment l'écrasement de notre race.

L'orateur trace les devoirs qui s'imposent aux Canadiens de l'Ouest s'ils veulent arriver au triomphe de leur cause. En ce qui regarde la langue, les Franco-canadiens ne devraient parler une autre langue que dans les cas de nécessité; aider de leur appui moral et matériel les associations nationales dont le but est d erésister à l'anglicisation des nôtres; veiller à ce que chacun de leurs enfants apprennent à lire et à écrire correctement la langue française; et n'élire que les candidats qui sont favorables à la cause française. Les Canadiens devront de plus s'attacher fortement à la pratique de leurs devoirs religieux.

M. Gravel demande aux congressistes de faire un travail très pratique et durable en étudiant ensemble l'organisation économique de l'association, et de donner son appui matériel à l'éducation supérieur de leurs compatriotes de la Saskatchewan, afin de fournir aux générations qui suivront, des hommes capables de mener la lutte à bonne fin.

Présentation de Rapports

Le secrétaire, M. Donatien Frémont, donna ensuite lecture du rapport du comité exécutif de l'association. Parmi les principales oeuvres accomplies depuis la dernière convention générale du 16 janvier 1918, on remarque la fondation de l'association des commissaires d'école franco-canadiens", celle de l'"association interprovinciale" et la "Journée des Ecoles". Le comité a aussi poussé de l'avant la propagande française par tous les moyens mis à sa disposition, il a encouragé l'étude de la langue française, et entretenu des relations amicales avec les sociétés soeurs des autres provinces. Le projet d'une caisse funéraire a dû être abandonné.

M. Jules Casgrain, trésorier général de l'Association donna lecture du rapport financier. Le mouvement général de l'Association et la vie des cercles a donné lieu à d'intéressantes discussions.

Mgr Mathieu Préside

Sa Grandeur Mgr O.-E. Mathieu, dont la retour de son voyage à Rome avait été retardé, arriva à Gravelbourg pour présider les séances de la dernière journée du congrès. Mgr Mathieu était arrivée la veille de Régina.

Cette dernière journée fut marquée par le discours de MM. Raymond Denis, qui exposa la situation des forces françaises dans l'Ouest, et l anécessité de les unir, et celui de M. Louis Schmidt, ancien membre du gouvernment Riel, qui a rappelé d'intéressants souvenirs du passé. On a aussi adopté des résolutions en faveur de l'enseignement bilingue, et d'une entente avec les autres associations catholiques de la province.

L'Association a voté une somme de $500, pour le collège de Gravelbourg. Il a été décidé qu'à l'avenirle congrès se tiendra dans un des grands centres plus facilement accessibles à tous, comme Régina, Prince-Albert, et Saskatoon.

VERS LE PROGRES

(L'Èvenement)

Il est bon, même consolant, de s'imaginer que le monde, tout en étant loin de la perfection, est en progrès. Au point de vue moral, il serait injuste, devânt tant de dévouement qui, e ndépit de l'acuité de l'appétence, prêche à tous la charité, le renoncement le culte de l'idéal, d'en juger autrement. Car, si nous avons vu le déclanchement d'une guerre terrible, causée par l'orgueil d'un homme et d'une caste, il ne faut pas oublier que ce spectacle est réparé par celui de l'humanité se levant pour porter secours, par les armes où autrement, aux pays , injustement menacés.

Dans l'ordre physique, la lutte organisée contre les maux, les passions, les défauts de la masse produit des résultats magnifiques. L'alcoolisme diminue dans tous les pays; les pays; les gouvernements combattent ouvertement le danger des maladies vénériennes; des hôpitaux surgissent partout pour améliorer la condition des dégénérés ou des infirmes. L'exercice physique rationnel se fait plus pratique. Aux sports violents succède l'entrainement régulier et généralisé.

Dans l'ordre intellectuel, on ne peut peut-être pas prétendre que l'ère actuel produit des esprits plus remarquables que ceux des siècles passés; mais, grâce aux services rendus par les anciens, les modernes savent donner une instructions moyenne plus satisfaisante aux enfants du peuple. L'instruction scientifique et les écoles de métiers font des pas immenses vers le progrès. Que l'on sache garder la Bête aux Cent Têtes de l'orgueil du demi-savant, qui, perdant le sens des proportions, veut individuellement tirer des conclusions sur lesquelles les plus sages hésitent, et le monde ne sombrera point dans l'erreur démocratique!

Mais il est une branche de l'activité intelligente des hommes riches qui pourrait avancer plus vite. Quand réaliseront-ils que le temps consacré à des amusements sportifs improductifs est presque du temps perdu? Qui instaurera la mode du sport pour autre chose que le délassement ou l'entraînement physique!

NOS HOMMES FORTS

(Par A. N. Montpetit)

(Suite)

Après avoir rassemblé le banc et l'arrière banc de ses élèves, et des fiers à bras, il les avait organisés, par peletons, qui devaient marcher sous le commandement de chefs d'une bravoure éprouvée. Tous étaient au rendez-vous, dans un petit enclos situé au coin des rues Ste Geneviève et Richelieu, en face de la gargotte d'un nomméLépine. Comme neuf heures allaient sonner, Castérat apparut dans l'embrasure d'une lucarne de la maison Lépine. Un hourrah général accuillit son apparition :

"Un peu de silence, mes amis, leur dit le français, ménageons nos voix pour le triomphe; mais, pour l'heure, il s'agit de jouer des bras plutôt que du gosier. Vous savez que les Irlandais s'organisent, qu'ils vont se rendre au poll, armés jusqu'aux dents. Etes-vous prêts à les rencontrer?

Oui! oui!

"Je n'ai pas besoin de vous rappeler le souvenir du mal qu'ils vous ont fait, inutile aussi de vous parler de la haine qu'ils vous ont jurée. Ce serait douter de votre coeur, ce serait laisser croire que vous n'en avez pas assez pour éprouver le sentiment de la vengeance, pour vous défendre vous-mêmes et pour protéger vos propriétés, femmes et vos enfants. Du coeur? du coeur? est-ce à des canadiens, à des canadiens-français, aux descendants de la race la plus brave du monde, est-ce à eux qu'il faudrait demander, s'ils ont du coeurt?"

Jusqu'ici, l'organisation vous a manqué; vous ignoriez vos forces: mais, grâce à Dieu, tout va maintenant pour le mieux, de ce côté. Vous connaissez vos chefs, vous avez confiance en eux. Pour moi, qui les ai choisis, je vous réponds de leur courage. Sachez leur obéir: marchez en avant, sans craindre les égratignures — et je vous réponds, moi Castérat, qu'avant qu'il soit midi, nous aurons purgé la haute-ville et le faubourg Saint-Jean de toute cette vermine."

— Hourrah! Hourrah! pour Castérat.

A vingt minutes de là Castérat et sa bande occupaient une grande partie du terrain en face de la cathédrale: sur le penchant de la côte s'agitait une masse grouillante d'Irlandais. Il y avait un espace vide, de plus de soixante pieds, entre les deux groupes, on pourrait dire entre les deux armées, car tous ceux qui faisaient partie de ces groupes avaient l'intention bien arrêtée de se battre. Les gens paisibles, les honnêtes bourgeois, comme on les appelle, étaient restés à la maison.

A peine les candidats sont-ils mis en nomination—deux canadiens contre deux anglais—chaque groupe applaudissant les siens, qu'une pierre lancée, du côté des Irlandais, vient plonger dans la foule des canadiens: un homme tombe, la face saignante :

"— Allons! en avant!" s'écrie Castérat, et tirant de dessous sa blouse, un long bâton, il bondit vers l'ennemi: mais il n'a pas fait dix pas, qu'une véritable grêle de pierres s'abat autour de lui. Il s'arrête, et debout, l'oel fixe, le bâton à la main, il tient tête à cet orage d'un nouveau genre. Les bras ne se fatiguent pas, les pierres ne s'épuisent pas non plus, et, presque toutes, sont lancées sur Castérat. Dans l'espace de deux minutes, plus de cinq cents pierres lui sont ainsi jetées, à une courte distance, et pas une seule, grâce à la merveilleuse agilité avec laquelle il manie son bâton et pare les projectiles, pas une seule ne l'a atteint. Les canadiens qui avaient reculé d'un pas, dès la première attaque, reviennent bientôt à la rescousse, et du premier élan balaient entièrement la place.

PETER McLEOD

Peter McLeod était un écossais métis. C'était un homme fait de plusieurs bêtes fauves, dans lequel s'étaient introduits quelques unes des plus belles et des plus nobles qualités de l'homme. Il était fier et courageux comme un lion, souple comme un tigre, rusé et méchant à la fois comme la panthère, bon comme un enfant. Sa violence ne connaissait ni entraves ni bornes. Apaisé, il était plus doux qu'un agneau; mais il fallait bien se garder de l'approche de l'orage. Cette approche était foudroyante. McLeod passait d'un état à l'autre, sans transition, u nbond. Sa colère éclatait comme la foudre, puis il n'y avait plus rien, pas même d'écho. Il refusait à ses hommes leurs gages, sous le plus futile prétexte, et sa bourse, jusqu'au fond, était largement ouverte à tous. Y puisait qui voulait. Il ne craignait rien sous le soleil et il était redouté de tous. Un jour, cependant, il se fit donner par un canadien qu'il venait d'insulter une de ces râciées énormes dont on se souvient toujours, tant que l'on conserve ses membres et ses muscles. Le lendemain, il fit venir à son bureau, celui qui l'avait moulu et aplati: "Tiens, lui dit-il, voilà deux cents dollars, mais va-t'en d'ici; tu ne peux rester plus longtemps avec moi. Il ne faut pas que personne puisse battre Peter McLeod.

"Je ne m'en irai pas, dit l'homme. Je ne quitterai jamais Peter McLeod".

Peter garda l'homme, l'homme garda les deux cents dollars.

Une chose que Peter McLeod ne pouvait souffrir, c'était qu'on maltraitât le faible; mais c'était plutôt par un sentiment altier de la force, que par générosité. Il y avait vingt natures en lui; il tenait du conquérant barbare, de l'écossais et de l'indien. Conquérant, il était fait pour l'être. A défaut d'empire, il promenait sa domination sur deux à trois cents têtes, docilement pliées sous sa main de fer.

Ecossais, il l'était par la résolution, par la tenacité, ce que l'anglais appelle fixity of purpose. Il ne lâchait jamais une chose entreprise et une fois voulue. Indien, il l'était par une foule de côtés; par ses vices comme par ses vices comme par ses qualités morales, par les excès, par la brutalité et la cruauté, comme aussi, par un extrême évouement, toutes les fois qu'ild était parvenu à savoir où placer ce évouement. Il l'était aussi, par ses qualités physiques. Jamais homme plus adroit et plus souple ne vécut sur terre. Il sautait, de la hauteur de son quai, à dix-huit pieds au-dessus de l'eau, dans un canot d'écorce, sans le faire plonger ni même balancer; le canot tressaillait un peu, mais ne penchait, ni d'un côté ni de l'autre. C'est là ce que cent personnes, témoins oculaires, ont raconté de lui.

Il buvait comme un teuton, sans merci pour lui-même, avec fureur, avec la détermination de savoir, qui des deux l'emporterait, de son estomac ou de la terrible eau de feu. Comprenant, que la boisson était so nennemie mortelle, il en buvait avec la détermination de savoir, qui des deux l'emporterait, de son estomac ou de la terrible eau de feu. Comprenant, que la boisson était son ennemie mortelle, il en buvait avec rage; et, ne pouvant la vaincre, il voulait au moins montrer combien il en fallait pour tuer un homme comme lui. Aussi, pendant neuf ans qu'il fut roi et maître de Chicoutimi, n'est-il pas reste sobre peut-être trois mois de temps. Il mourut de congestion alcoolique, après quelques jours seulement de maladie, pendant lesquels, tout son corps se carbonisa. Son lit était une table placée dans la première pièce de l'ancienne maison de M. Price, laquelle renfermait alors quatre ménages, et qui, aujourd'hui complètement transformée, forme un élégant manoir, situé sur la rivière Saguenay, entouré de jardins, ombragé d'arbres magnifiques, et au-dessus duquel flotte le pavillon du consulat de

McLeod, disent-ils, "fut le plus généreux, en même temps que le plus intrépide des hommes de ce temps, et de cette partie de notre pays."

Norvège,

Quand Peter McLeod vit que la mort était inévitable, et qu'il lui fallait céder au plus fort, une fois en sa vie, il demanda qu'on ouvrit la croisée de sa chambre, et là, plongeant une dernière fois ses regards, sur les sombres montagnes qui bordent la rive opposée, sur tout cette campagne sauvage qui l'entourait, qui avait été son berceau, et qui, maintenant, le regardait mourir, avec l'impassible sérénité de la nature, il resta longtemps silencieux, à contempler cette scène muette, qui, déjà, revêlait pour lui l'aspect de l'immensité, puis, on le vit se soulever avec effort, sur son séant, et détourner violemment la tête. Un cri horrible sortit de sa poitrine en feu: "Non! fit-il entendre, d'une voix rauque et brisée, mais, qui trouva assez de force pour un cri suprême, non! je ne veux pas mourir en face des montagnes de mon pays", et il commença un geste désespéré, mais la mort était déjà là, qui le tenait; elle avança rapidement sur lui sa main impitoyable, et, deux heures après McLeod n'était plus.

C'est de lui que viennent les pitons, espèce de bons que la maison Price continue d'émettre, pour des montants variant de cinq cents à plusieurs dollars, et qui remplacent l'argent. Ces bons représentent ce que la maison Price à ses journaliers; mais ils ne sont pas négociables, en argent; ils ne sont valables, que pour marchandises et dans le Saguenay seulement. Ainsi, un gagiste a-t-il fait une journée de soixante cents, avec lequel il se procure des provisions ou des marchandises, dans les magasins de Chicoutimi, mais surtout, à celui des MM. Price. Ces bons sont imprimés, et on les appelle Pitons, du nom de baptême de McLeod, qui était Peter. De Piter à Piton, il n'y a qu'un pas la transition est toute trouvée. Ce ne sont jamais les noms à donner qui embarassent les canadiens.

(FIN)

LES ECOLES NATIONALES

(*La Patrie*)

Le major F. J. Ney, secrétaire du Conseil national d'éducation, portant la parole à un dîner du Club Kiwanis, à Montréal, a, suivant l'expression de la "Gazette", "présenté un fort plaidoyer en faveur d'un système national d'instruction publique, qui ferait disparaître le système provincial existant, mettrait fin à la mésintelligence entre l'est et l'ouest et au provincialisme que cultive fatalement le système actuel."

Pour prêcher à Montréal cette doctrine qu'il sait sans doute répugner à la majorité canadienne-française de la province de Québec, le major Ney a senti le besoin de prouver que cette question le concerne.

Quel titre a-t-il à intervenir dans nos affaires éducationnelles?

Né en Angleterre, le major Ney a émigré au Canada en 1910, et, depuis dix ans, il a passé en Angleterre et en France les cinq années de la guerre.

De sorte qu'il a vécu en tout cinq ans au Canada! Et c'est sur les rapides observations qu'il a pu faire en cette courte période de temps—en supposant qu'il ait observé—qu'il se base pour prétendre enseigner aux Canadiens que leur système scolaire est faux et préjudiciable aux intérêts nationaux. Et il s'exclame :

L'éducation qui ne forme pas à la citoyenneté n'est pas une éducation. Par suite ce Conseil National s'est organisé dans l'espoir de faire éventuellement adopter un système national d'instruction publique qui déracinera les préjugés existants entre l'est et l'ouest et conduira à l'unité nationale.

Ce raisonnement nous paraît obscur. Quels sont ces préjugés entre l'est et l'ouest? Si ces deux grandes régions du Dominion sont divisées, c'est moins par des préjugés que par des intérêts matériels divergents, qui n'ont qu'un rapport fort lointain avec la formation scolaire de la population. Les préjugés qui existent dans la nation sont plutôt en évidence entre les deux races dominantes, et si l'on peut concevoir que des écoles nationales puissent les faire disparaître, ce ne pourra être qu'en assurant la prédominance aux sentiments de la majorité qui, en l'espèce, est anglo-saxonne.

Il est par suite tout naturel que la minorité canadienne-française n'envisage pas d'un bon oeil une telle solution. Qui est-ce qui entretient au pays des préjugés répréhensibles, de ceux qui voudraient dépouiller la race française de sa langue et de son caractère propre, ou de cette minorité qui résiste à l'assimilation? Le major Ney ignore sans doute sur quelles garanties solennelles repose le droit des Canadiens-français de conserver leurs écoles provinciales, et en dehors de ces garanties, il semble inexpable d'envisager ce droit comme inviolable parce que fondé sur le principe de liberté, qui est la pierre d'assise des institutions britanniques.

CONDITIONS DES ALLIES ACCEPTEES

Spa, 17.—Les délégués allemands ont signé, à 8.40, hier soir, le protocole proposé par les Alliés au sujet de la livraison du charbon par l'Allemagne aux Alliés. Les signatures n'ont été données qu'après une séance de quatre heures à la ville Fraineuse. Pendant la discussion, les Allemands se sont opposés à la clause menaçant d'occupation additionnelle de territoire allemand si 6,000,000 de tonnes de charbon ne sont pas livrées avant le 15 octobre prochain. Les délégués alliés ont consenti à ne mettre qu'après les signatures la clause se rapportant à cette occupation. Les Allemands ont alors fait une autre objection, cette fois contre la mention dans le préambule que les décisions mentionnées avaient été prises de commun accord entre les délégués alliés e tallemands. Ces derniers ont déclaré que l'occupation de nouveau territoire n'était pas consentie par les délégués allemands, mais imposée par les Alliés.

Les Allemands se sont retirés et une réunion de cabinet a eu lieu. Au bout d'une heure, le chancelier Fehrenbach et leministre des affaires étrangères Simons sont revenus et tous les délégués allemands ont signé le protocole. Les amendements au protocole proposés par les Allemands étaient surtout d'une nature technique et ont tous été rejetés, à l'exception d'un amendement à la clause 1 par lequel les Alliés acceptent qu'il soit établi des moyennes dans la livraison du charbon pour tenir compte des inondations dans la vallée du Rhin.

Avant cette réunion, les Alliés ont décidé définitivement que le montant de l'argent en réparations que paiera l'Allemagne sera distribué comme suit: 52 pour cent à la France, 22 pour cent à la Grande-Bretagne, 10 pour cent à l'Italie, 8 pour cent à la Belgique, 3-4 de 1 pour cent au Japon et au Portugal. Les autres 6 1.2 pour cent seront divisés entre la Serbie, la Roumanie et la Pologne. En outre de ses 8 pour cent, la Belgique aura un droit privilégié sur 2,500,000 marks qui lui serviront à payer des sommes qui lui ont été prêtées par les Alliées.

DES HEURES TRAGIQUES A LOS ANGELES

Los Angeles, Californie, 17. — Quatre secousses sismiques se sont fait sentir ici hier. Ceci a semé l'épouvante dans la ville et les faubourgs. Des hommes, des femmes et des enfants ont été blessés au cours des commencements de panique qui en ont résulté. Quelques vieilles maisons ont été ébranlées, mais les dommages matériels sont peu considérables. Le tremblement de terre s'est aussi fait sentir à 30 milles d'ici, mais on n'a pas enregistré de dommages matériels.

La matinée était très chaude, et les citoyens se sentaient las. Vers 10 heures, la première secousse se fit sentir très forte. L'excitation de quelques uns approcha l'hystérie. A 1.27 heures, arriva la deuxième secousse, suivie de la troisième à quelques minutes de distance. Enfin la quatrième se produisit à 6.13 heures du soir. La deuxième et la troisième secousses furent très violentes.

Les places publiques furent le théâtre de scènes peu ordinaires. Des gens affolés sortaient de leurs demeures, et y cherchaient refuge, d'autres s'évanouissaient, d'autres enfin s'arrêtaient dans leur cours pour prier. Des foules s'arrêtèrent à l'intersection des rues pour voir ce qui allait se produire. Ceux que le danger ne pouvait empêcher de vaquer à leurs affaires marchaient au centre des rues, surveillant attentivement les toits des maisons. Le carré Pershing, au centre de la ville fut considéré par plusieurs citoyens comme le meilleur endroit pour être à l'abri des accidents.

Des ouvriers travaillant sur des échafaudages furent précipités sur le sol, des briques se détachèrent des cheminées et tombèrent dans la rue, et des vitrines furent brisées dans le bas de la ville. Un vieillard eut une jambe fracturée par la chute d'une brique.

Les quatre cents prisonniers détenus à la prison du comté subirent le premier choc avec assez de calme, mais ils devinrent excités aux deuxième et au troisième. On entendit des plaintes et des hurlements. Quelques-uns s'attachaient désespérément aux barreaux de cellules et tentaient de les ébranler pour sortir de cette situation dangereuse. Les geôliers tentèrent en vain de les calmer. Cette crise dura une heure. Il y eut plus de calme à la prison de la cité, quoique les dommages aient été plus considérables, et que les murs se soient fendus à certains endroits.

Washington, 17. — L'appareil sis mographique de l'Université de Georgetown indique que le tremblement de terre ressentià Los Angeles a duré 40 minutes, pour les quatre secousses. Le centre du tremblement de terre était à 2,300 milles de Washington.

LE PUBLIC EN GREVE

On vient de constater, aux Etats-Unis, de façon concrète, les effets du mouvement général qui s'est produit dans tout le pays contre le prix exagéré des vêtements. Ceux-ci, trop dispendieux pour l'ensemble des consommateurs, sont restés pour compte aux marchands, et il en est résulté une perturbation générale dans le commerce des habits.

Le président d'une association de dessinateurs de complets dit que si le public s'entête à ne pas acheter un ou deux complets chaque saison, le prix en diminuera certainement de façon permanente. Pendant plusieurs saisons, les consommateurs demandaient ce qu'il y avait de mieux et payaient les plus hauts prix demandés. Naturellement, les producteurs, de leur côté, montaient leurs prix, si bien qu'il est arrivé un moment où un changement devint nécessaire.

Un certain nombre de manufacturiers ont abaissé leurs prix d'automne, afin de permettre à leurs clients de refaire un commerce qui s'en va périclitant. Les plus grands manufacturiers n'ont encore rien fait, mais il semble assuré que le public américain ne veut plus payer les hauts prix d'autrefois, et il faudra bien que ceux-ci baissent.

D'un autre côté, il y a surabondance de laine sur le marché et il n'y a pas eu d'acheteurs durant les six dernières semaines. Aussi, les producteurs de laine vont-ils demander l'aide du Bureau Fédéral de Washington, afin d'assurer la prochaine récolte. Le prix de la laine n'a pas baissé; il n'y a pas eu de transactions. Cette situation est unique dans l'histoire commerciale du pays, dit un expert américain. Jusqu'à quel point la grève du public y a-t-elle contribué, personne ne peut le dire encore, mais on semble attribuer au consommateur l'arrêt complet de l'achat de la laine crûe. Et voici comment : "le commerçant dit au producteur qu'il ne peut plus acheter de laine, parce que le manufacturier a cessé de donner des commandes; le manufacturier dit au commerçant qu'il n'a pas besoin de laine, le marchand de gros ayant fermé, et celui-ci a agi ainsi parce que le marchand de détail a cancellé ses ordres".

La situation devra nécessairement s'ajuster, mais en attendant, il est utile de constater que la décision du public en général a eu pour effet une diminution des prix; cela s'est fait sans organisation préalable, sans direction. Avec l'une et l'autre, quel succès n'obtiendrait-on pas pour d'autres nécessités de la vie?—*La Presse*.

NOTES LOCALES

Le pèlerinage à Ste-Anne des Chênes, aura lieu le 4 août. Le départ se fera de la gare de Saint-Boniface, à 8 heures du matin. Prix du billet aller et retour: adults $1.60, et enfants 85 sous.

* * *

Quelle est la famille qui, en été, ne songe pas à donner à ses enfants une journée récréative? L'occasion est belle et toute trouvée. La fête champêtre et tombola organisée par les Révérendes Soeurs Grises au profit des orphelins et des vieillards de l'Hospice Taché offrira le 17 et 18 août prochain des amusements tout nouveaux aux petits et aux grands. S'amuser en faisant la charité. N'est-ce pas idéal? Les messieurs de l'Union Canadienne ont bien voulu prêter leur concours et deux jeunes filles : Mlles Bellavance et Chabot ont accepté avec générosité le rôle difficile de candidate. Venez donc en foule à cette fête champêtre. Ces sous que vous donnez pour l'amour de Dieu ne vous appauvriront pas. Car c'est une banque profitable que celle de la charité.

* * *

M. Arthur Prendergast a acheté la maison de Mme Lambert sur la rue Dumoulin, pour la somme de $6,000.

* * *

M. Joseph Turenne, ancien magistrat de police de Saint-Boniface, est en visite à Saint-Pierre, chez son frère M. Eméry Turenne.

* * *

La semaine dernière a eu lieu à l'hôtel Royal Alexandra, Winnipeg, la convention des receveurs de poste au Canada et plusieurs délégués ont fait l'honneur d'une visite à Saint-Boniface, à notre maître de poste M. J.-B. Leclerc, spécialement M. Wm. Hamilton, d'Uxbridge, Ont., président de l'Association. M. le secrétaire H. E. Proctor, d'Aurora, Ont., sa dame et sa demoiselle, M. et Mme L. V. Côté, Oakville, Ont., M. et Mme T. E. Mousseau, Campbell's Bay, P. Q., M. N.-N. Lambert, P. Q., M. R.-G. Hanbury, Demdalk Ont., M. J.-V. Bourque, Shediac, N. B., M. J.-F. Tamblyn, Oshawa, Ont., M. J.-M. Anderson, Luneburgh N. S., M. Geo. Diebel, Waterloo. La convention a finie le 15 juillet et les délégués ont visité la province et plusieurs sont retournés dimanche soir, tous enchantés de leur voyage.

* * *

M. R. Beaucage, d'Ashern, Man., est en visite chez ses parents M. et Mme J. Beaucage de la rue Désautels.

* * *

La boulangerie co-opérative belge à reçu sa chartre d'incorporation, du gouvernement provincial. La vente journalière de cette nouvelle boulangerie est d'à peu près 1600 pains par jour.

* * *

M. Constant, propriétaire de la Excelsior Macaroni Co., 138, rue Dumoulin fait construire un magnifique bâtiment sur la même rue.

LE TENNIS

Le tournoi annuel de tennis, au profit de l'Association d'Education, commercera le samedi, 31 juillet. Comme par le passé les coupes Bénard, Cusson et Dubuc seront en jeu.

Le Club de tennis de Saint-Boniface vient de terminer la construction de deux nouveaux courts; avec quatre courts disponibles, le tournoi de cette année pourra facilement se compléter en une semaine.

Tous les amateurs de tennis et tous ceux qui ont une ambition pour le championnat sont priés de suivre la chronique hebdomadaire qui paraîtra en ces colonnes.

On annonce comme une certitude la venue à Winnipeg, de MM. Laframbroise et Morin, de Montréal, champions en double de la Province de Québec, pour prendre part au tournoi pour le championnat canadien qui aura lieu au commencement d'août. Ce sont deux joueurs d'une force exceptionnelle.

Paul Bennett, dans le récent tournoi tenu à Winnipeg, s'est assuré à lui seul, de 3 championnats, on le désigne comme le future champion Canadien.

UN APPEL A L'ACTION

Il y a dix ans, un homme éminent de Toronto parlait, à une réunion d'amis protestants, sur la nécessité de consacrer des sommes d'argent et du travail à l'oeuvre de peupler les provinces canadiennes de l'Ouest d'une solide population protestante. "En peu de temps, disait-il, cela fera plus que compenser pour la population catholique-française du Québec et restreindre son influence."

Il y a moins d'un an, alors que le mouvement protestant pour obtenir une souscription de onze millions de dollars, était en voie de formation, un ministre presbytérien annonça, dans la Saskatchewan, que, sur la somme qui reviendrait au comité presbytérien durant cette campagne, deux cent mille dollars seraient affectés à construire des écoles près des établissements des immigrants étrangers, particulièrement les Ruthènes. Le "Saskatoon Star" rapportait ainsi les paroles de ce révérend :

Deux cent mille dollars seront affectés à la construction d'écoles dans les centres contigus aux établissements des immigrants non anglais de l'Ouest.

La population ruthène est le grand obstacle au propet de rendre les provinces de l'Ouest entièrement protestantes. De là les efforts puissants qui se font pour convertir les Ruthènes au protestanisme. Ces efforts ont réussi en partie et il est à craindre que le succès ne devienne plus grand. Il y a dix ans, l'archevêque de Lemberg, Mgr Szepticki, visitait les Ruthènes du Canada. I déclara alors que leur position comme catholiques en Canada était loin d'être sûre. La campagne de prosélytisme conduite et financée par les ministres protestants, aidés des officiers civils des provinces, portait des fruits très visibles, et depuis, les prosélytes n'ont fait que re doubler d'ardeur.

En ce temps-là, les presbytériens seuls travaillaient parmi les Ruthènes; maintenant les méthodistes se sont joints à eux, dans le même but, et se sont partagé le travail. La déclaration faite par l'archevêque Szepticki, après un examen complet de la situation, est très importante :

L'avenir des Ruthènes, en Canada, dit-il, sera entre les mains de ceux qui sauront créer et diriger un grand mouvement à la fois social et religieux, qui devra embrasser toute la population ruthène de la génération présente ou de la prochaine, d'une façon ou d'une autre. Ce qui restera aux vaincus, en vérité, sera peu de chose. Car, suivre le courant, c'est là toute la mentalité des Orientaux et particulièrement des Ruthènes.

Jusqu'à présent, il faut avouer que ce "mouvement social", dont parlait l'archevêque, est plus entre les mains des protestants que des catholiques. Les premiers ont construit, pour les Ruthènes, beaucoup plus d'hôpitaux, d'écoles, de salles de récréation, etc. Encore quelques années, et il sera trop tard pour les catholiques du Canada de chercher à retenir les Ruthènes dans le giron de l'Eglise. Le temps de s'unir dans ce but est arrivé. On fait appel à une action concertée: il serait dangereux de l'ignore.—*La Presse.*

LA LIQUIDATION

(Le Franc-Parleur)

La liquidation est commencée. Et ce sont les banques qui l'ont déclanchée. Aux Etats-Unis d'abord, ici depuis une quinzaine de jours, en forçant leurs clients à réduire leurs marges d'escompte et à liquider.

Si les banques ont pris cette attitude, c'est qu'elles prévoient une crise générale. Plût à Dieu qu'il ne soit pas trop tard pour la conjurer, car nous estimons,—et nous l'avons maintes fois répété depuis une couple d'années, — que la crise est inévitable, que fatalement nous devons la subir, nous efforcer de la surmonter. En temps ordinaire, elle pourrait être conjurée, comme nous avons conjuré les crises périodiques que nous avons eues. Avant la guerre n'avons-nous pas, dans les quelques mois qui l'ont précédée, subi une crise financière? Elle n'a pas duré, la guerre l'a terrassée, et nous étions alors en meilleure position pour y faire face.

La guerre a chaviré tous les esprits, bouleversé toutes les conditions économiques prostitué nos politiciens, avachi toutes les énergies, allumé chez la majorité l'amour du lucre, de la jouissance, de la fainéantise et de la concupiscence qui en déroule.

Les banques, pendant la prospérité factice que nous avons eue, grâce aux dépenses de guerre, ont dépassé la limite raisonable de leur capital et à leurs réserves. Le papier monnaie sur le marché, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, dépasse considérablement les réserves en or. Mais cet état de choses a été toléré, approuvé et même recommandé par nos grands argentiers, pour faciliter les opérations financières de la guerre, sans nuire au commerce légitime. Mais on a abusé de cette latitude pour aider aux profiteurs, aux accumulateurs, gros et petits, sans songer à l'équilibre économique qui fléchissait, sans tenir compte du déficit dans la production en général.

Aujourd'hui, les deux bouts ne se rejoignent plus.

La production n'est pas équilibrée parce que l'ouvrier rend à peine cinquante pour cent de ce qu'il produisait en 1914. Non seulement les heures ont été diminuées, les salaires doublés et au-delà, mais pendant le même espace de temps qu'il consacre au travail l'ouvrier est loin de donner, aujourd'hui, heure pour heure, le même rendement qu'il donnait en 1914. Les gros gages qu'il a gagnés pendant et depuis la guerre l'ont gâté, l'ont perverti, et il s'ingénie maintenant à faire le moins d'efforts possible pour jouir autant que possible. Il a des appétits qu'il n'avait pas, des convoitises qui ne l'avaient pas encore piqué, une conception tout autre de ce que doivent être les relations entre le capital et le travail.

C'est un des principaux facteurs qui va précipiter la crise.

Tant que les hauts prix prévalaient partout, que la marchandise se vendait toute seule, que ce n'était plus le voyageur de commerce qui parlementait pour placer ses commandes mais le marchand qui le suppliait de lui vendre, ça allait bien ça allait rondement.

Mais les rôles sont changés un peu. Avant les banques le marchand a vu venir la crise. Il a appris que les peaux vertes se vendaient aux prix d'avant guerre, ce qui signifie une réduction dans la chaussure; que les soies avaient fléchi parce que des accapareurs japonais avaient été mis en liquidation entraînant à leur suite deux banques nipponnes; que la laine au pays de production par excellence, l'Australie, avait subi une baisse; que les grands marchands américains, depuis une couple de mois, annonçaient des grandes ventes à réduction;—quand le marchand canadien a constaté tout cela, ça lui a mis la puce à l'oreille. Il s'est mis à canceller ses commandes d'automne, à renier ses contrats sous le plus futile prétexte.

Et veuillez croire que les cancellations sont nombreuses, qu'elles vont jeter sur le marché des quantités considérables de marchandises qui devront être vendues coûte que coûte.

C'est alors que les banques se sont réveillées à la réalité.

La taxe de luxe est venue en même temps accentuer la situation en créant un ralentissement assez considérable dans les affaires courantes, et comme découlement un ralentissement dans les encaissements.

Et voici la récolte de l'Ouest qui s'en vient, avec ses exigences considérables en numéraire, qui se rarifie. Les banques sont forcées d'y pourvoir coûte que coûte pour éviter un désastre.

Toutes ces causes forceront les encaissements qui devront se faire, d'ici à deux mois. Et s'il nous était permis de mentionner un chiffre, qu'un profane ne doit jamais risquer, nous dirions que dans la seule ville de Québec les banques devront encaisser au-delà de trois millions de piastres.

Cela peut se faire facilement, sans créer de perturbations. Et nous avons confiance que nous banques agiront de façon à protéger le commerce légitime et essentiel.

Les accapareurs, les profiteurs, devront être sevrés, si l'on ne veut pas leur sacrifier le petit commerce qui nécessairement souffrira de la crise s'il n'est pas supporté. Ceux qui ont réalisée des profits considérables, scandaleux même, depuis six ans, peuvent attendre que le marché se rétablisse.

Les banques doivent être inflexibles pour eux. Pas d'escompte pour les "schemes", pas d'escompte pour les transactions qui ne peuvent bénéficier qu'aux lanceurs d'affaires.

Qu'elles gardent tous leurs fonds pour aider au commerce légitime et aux industries vitales.

D'ailleurs, nous comprenons que c'est là la ligne de conduite qui leur a été tracée. Si elles s'en départissent, elles commettront une grave erreur qui pourra avoir des conséquences funestes pour elles-mêmes et pour le pays.—Laurent.

Aux pessimistes qui affirment que le Canada est pratiquement en banqueroute par suite des obligations énormes qu'il a contractées durant la récente grande guerre, il convient de rappeler que la richesse nationale de notre pays s'élève à $16,000,000,000 au moins. Le Dominion doit à peu près $4,000,000,000, en ajoutant à la dette fédérale les obligations des provinces et des municipalités. Le chiffre de $16,000,000,000 ne comprend que la richesse actuellement disponible et non les inestimables richesses canadiennes encore inexploitées. Ayons donc foi dans l'avenir quant aux destinées de notre patrie canadienne.—*La Presse.*



VILLE DE ST-BONIFACE

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Ville de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire les travaux ci-dessous énumérés comme améliorations locales payables par taxes spéciales (à moins qu'il n'en soit empêché dans chaque cas respectif, par une pétition telle que ci-après mentionnée).

Dans les cas respectifs où telles améliorations locales seront faites la Ville émettra des débentures spéciales et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage (sur les propriétés faisant front sur les rues ou parties de rues où l'ouvrage sera fait) suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionnée dans la liste ci-dessous; l'intérêt sur la dette étant calculé à un taux ne devant pas excéder six pour cent (6%) par an et à un pour cent (1%) par an de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi (4½) pour cent par an.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Ville pourra sans autre avis procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition telle que ci-haut mentionnée n'aura été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage nécessaires pour en payer le coût.

Les améliorations locales projetées et les rues ou parties de rues sur lesquelles elles devront être faites ainsi que la période d'années durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée sont respectivement comme suit :

Période d'un An.

Le nivellement et le fossoyage de la rue Lloyd, de la rue Patterson à la limite sud du Plan No 1553. Coût approximatif, $484.00.

Période de Cinq Ans.

Le nivellement et le fossoyage de l'Avenue Dupuy, de la rue Marion à la limite extrême de la dite Avenue. Coût approximatif, $1987.70.

Par ordre,
Ernest GAGNON,
Greffier.

St-Boniface, Man.
le 20 juillet, 1920.

A Vendre

A VENDRE—Maison a vendre, No 25, rue Desautels. S'adresser au propriétaire Monsieur Henri Boivin ou à Monsieur Page à l'Hôtel Québec.




CONTRAT

Pour le transport de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Maître de Poste Général seront reçues à Ottawa jusqu'à vendredi le 27 août 1920, à midi, pour le transport de la malle de Sa Majesté pour une durée de quatre année. Deux fois par semaine, sur le trajet de Prairie Grove à la gare de Lorette, commençant le 1er octobre prochain.

Des avis imprimés contenant plus d'informations sur les conditions de ce contrat ainsi que des formules de soumissions peuvent s'obtenir en s'adressant au bureau de poste de La Brequerie, ou au bureau de l'Inspecteur des Postes, à Winnipeg.

Winnipeg, 16 juillet 1920

H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes

ON DEMANDE—Une jeune fille de 13 à 16 ans pour prendre soin d'une enfant; pas d'ouvrage de maison. S'adresser à 135 avenue Machray, Winnipeg. Prenez le char de Portage avenue allant au Nord. Télé. Et. John 3243.

MEDECINS

Dr. F. LACHANCE
Des Hôpitaux de Paris
Spécialité :
CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE
Consultations : de 2 à 5 p.m.
Téléphones :
Bureau: Main 2604—Rés. M. 2813
Bureau : Bloc Somerset
Chambre 438
Avenue du Portage - WINNIPEG

Dr N.-A. LAURENDEAU
DES HOPITAUX DE NEW-YORK
Spécialité : Chirurgie et maladies de la femme
HEURES DE CONSULTATIONS
1 à 3 heures p.m. 7 à 8 heures p.m.
Visite à l'hôpital St-Boniface tous les matins
Bureau et résidence : 63, rue Rêchot
Tél. Main 1332 Saint-Boniface

Dr J R. TASSÉ
M. D., L. M. C. C.
Spécialiste en Chirurgie et Maladies des Femmes. Voies Urinaires
Bureau — Chambres 441-443 Bloc Somerset, Ave. Portage
Winnipeg
Consultations 2 à 5 p.m.—7 à 8 p.m.
Téléphone Main 6674
Résidence, 109, rue Dumoulin
Télé M. 6675 St-Boniface

Heures de bureau :
1½ à 5 p.m.; le soir : 7½ à 9 p.m.
Dr L.-C. BENOIT
238, EDIFICE CURRY, WINNIPEG
Spécialité : maladies du système nerveux, des poumons, du coeur, de l'estomac, des intestins, du foie et génitaux-urinaire
Tél.: Bureau, M 6362—Rés. M 8467
163 Avenue Lisgar

Dr L. D. COLLIN
Des hôpitaux de Paris
Spécialité Chirurgie
Bureau 79, avenue Provencher
St-Boniface
Téléphone Main 4640
Heures de consultation 2 à 5 p.m. et 7 à 9 p.m.

Dr. E. J. JARJOUR
DENTISTE
Gradué de McGill et Laval
Téléphone : Main 4190
Bureau :
356 rue Main—702 Edifice Great West
WINNIPEG
En face de la Banque Montréal
Ouvert les soirs par "appointment"

Bureau : Télé. Main 1231
Dr. G. K. HOBSON, V.S., B.V.Sc.
VETERINAIRE
MEDECIN
BUREAU : 109, RUE MARION
NORWOOD, MAN.
Résidence: Tél, Main 7823
18, rue Kitson - Norwood

AVOCATS & NOTAIRES

L'Hon. J. Bernier H. P. Blackwood
Noël Bernier Alex. Bernier
BERNIER, BLACKWOOD & BERNIER
Avocats et Notaires
Spécialités : droit criminel
Corporations, prêts
Bureaux :
401 Bloc Somerset, Ave. du Portage
WINNIPEG
Phone Main 4206 et 4207

Albert Dubuc, Magistrate à St-Boniface
Henri Lacerte, Avocat de Manitoba et Québec
DUBUC & LACERTE
AVOCATS ET NOTAIRES
Bureau : 405-406, Edifice Great West Permanent, 356, rue Main

Commerce, Droit, Finance
A.-L. MONNIN
NOTAIRE
715 EDIFICE McINTYRE
416, rue Main, Winnipeg
Correspondant en France, Suisse et Espagne